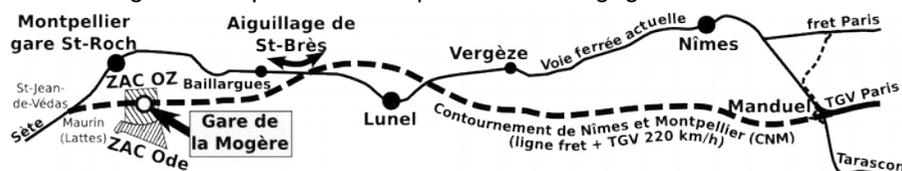


Non à la gare de la Mogère, car

Cette gare n'est ni utile, ni souhaitable

- Aucune correspondance ferroviaire avec la gare Saint-Roch et les TER.
- Vu sa localisation elle sera source de trafic et de pollution automobile.
- L'accès tramway par la ligne 1, prévu plus tard, sera lent, et est déjà surchargé. On va perdre du temps au lieu d'en gagner.



Des financements par des PPP, au profit des promoteurs

- Le CNM : 2 milliards d'euros, principalement de l'argent public, ainsi qu'un partenariat public-privé (PPP) avec « Oc'Via » (Bouygues).
- La gare de la Mogère : un autre PPP de 135 millions d'euros, avec ICADE, Caisse des Dépôts, et l'actionnaire majoritaire : un fonds luxembourgeois dirigé par un ancien du ministère des Transports. Au total, 200 M€ gaspillés avec les accès routiers et l'extension du tramway.
- Le choix d'une seconde gare à Montpellier a été imposé par un chantage aux subventions sur le financement du Contournement de Nîmes et Montpellier (CNM) par la **Région Languedoc-Roussillon** (400 M€) et par la **Métropole de Montpellier** (80 M€), afin de justifier ensuite le bétonnage des ZAC Oz (350 ha) et Ode (à Lattes et à Pérols).
- Halte au délire ! Les PPP sont ruineux pour les contribuables, la ligne Perpignan-Figueras est en faillite, les gares fantômes se multiplient...
- En août 2015, nous avons attaqué le PPP de la gare de la Mogère (recours **ATTAC Montpellier** et **ASSECO CFDT L.-R.**).

Elle est dans une zone inondable du sud de Montpellier

- Parkings construits sur des remblais en zone inondable (secteur rouge).
- Le projet ignore le renforcement des épisodes pluvieux violents.
- L'imperméabilisation des sols augmente les risques d'inondation en aval.

La solution existe, simple et depuis le début du projet

- L'aiguillage de Saint-Brès, approuvé en 2005 pour relier la gare Saint-Roch au CNM, a été annulé, suite au chantage aux subventions. Nous demandons son rétablissement, pour les voyageurs et pour le climat.

Collectif contre la gare de la Mogère

Site internet : <http://garetgv.free.fr> e-mail : garetgv@free.fr

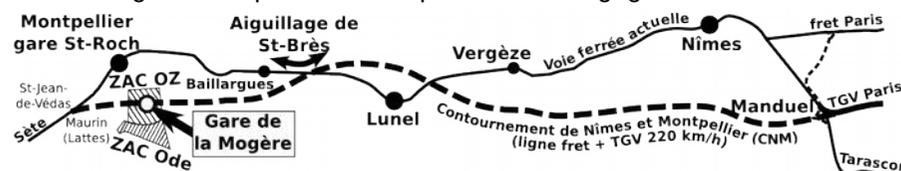
Contact : 06.83.83.37.40 (Michel Julier)

Actions : Information, actions en justice, mobilisation, et vos suggestions...

Non à la gare de la Mogère, car

Cette gare n'est ni utile, ni souhaitable

- Aucune correspondance ferroviaire avec la gare Saint-Roch et les TER.
- Vu sa localisation elle sera source de trafic et de pollution automobile.
- L'accès tramway par la ligne 1, prévu plus tard, sera lent, et est déjà surchargé. On va perdre du temps au lieu d'en gagner.



Des financements par des PPP, au profit des promoteurs

- Le CNM : 2 milliards d'euros, principalement de l'argent public, ainsi qu'un partenariat public-privé (PPP) avec « Oc'Via » (Bouygues).
- La gare de la Mogère : un autre PPP de 135 millions d'euros, avec ICADE, Caisse des Dépôts, et l'actionnaire majoritaire : un fonds luxembourgeois dirigé par un ancien du ministère des Transports. Au total, 200 M€ gaspillés avec les accès routiers et l'extension du tramway.
- Le choix d'une seconde gare à Montpellier a été imposé par un chantage aux subventions sur le financement du Contournement de Nîmes et Montpellier (CNM) par la **Région Languedoc-Roussillon** (400 M€) et par la **Métropole de Montpellier** (80 M€), afin de justifier ensuite le bétonnage des ZAC Oz (350 ha) et Ode (à Lattes et à Pérols).
- Halte au délire ! Les PPP sont ruineux pour les contribuables, la ligne Perpignan-Figueras est en faillite, les gares fantômes se multiplient...
- En août 2015, nous avons attaqué le PPP de la gare de la Mogère (recours **ATTAC Montpellier** et **ASSECO CFDT L.-R.**).

Elle est dans une zone inondable du sud de Montpellier

- Parkings construits sur des remblais en zone inondable (secteur rouge).
- Le projet ignore le renforcement des épisodes pluvieux violents.
- L'imperméabilisation des sols augmente les risques d'inondation en aval.

La solution existe, simple et depuis le début du projet

- L'aiguillage de Saint-Brès, approuvé en 2005 pour relier la gare Saint-Roch au CNM, a été annulé, suite au chantage aux subventions. Nous demandons son rétablissement, pour les voyageurs et pour le climat.

Collectif contre la gare de la Mogère

Site internet : <http://garetgv.free.fr> e-mail : garetgv@free.fr

Contact : 06.83.83.37.40 (Michel Julier)

Actions : Information, actions en justice, mobilisation, et vos suggestions...